

EIS Matapédia

Requalification de l'église en salle multifonctionnelle



Février 2026
Direction de santé publique
De la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine

Rédaction

Ariane Courville, médecin spécialiste en santé publique et médecine préventive – Section Aménagement intérieur : nouvelle vocation de l'église

Chana Wittenberg, agente de planification, de programmation et de recherche – Vieillesse en santé – Section Aménagement intérieur : nouvelle vocation de l'église

Florence St-Germain, chargée de projet EIS – Section Aménagement extérieur

Certaines reformulations de ce document ont été assistées par l'intelligence artificielle (Copilot)

Révision scientifique

Ingrid Fleurant, agente de planification, de programmation et de recherche – Environnements municipaux favorables à la santé

Révision linguistique

Isabelle Gagné, agente administrative

Collecte des données consultatives

Mireille Chartrand, organisatrice communautaire, MRC Avignon

Raphaële Guité, agente de promotion de la santé, MRC Avignon

Traitement des données socioéconomiques

Sandrine Leblanc-Florent, agente de planification, de programmation et de recherche – Surveillance de l'état de santé de la population

Remerciements

Lamyaa Talhi et Émilie Roy, externes en médecine, pour leur stage en février 2025 sur le sujet

Aux représentants des groupes communautaires consultés

- Centre communautaire Griffon : Mireille Bilodeau et Daniel Martin
- Municipalité de Rivière-Bleue : Claudie Levasseur
- Municipalité de Saint-Stanislas (Saguenay-Lac-Saint-Jean) : Mario Biron et Caroline Gagnon
- Municipalité de Villeroy : Véronique Bédard Lemay
- Centre d'action bénévole Ascension-Escuminac : Lisa Guérette
- RPA des Bâtisseurs : les résidentes et résidents ayant participé au groupe de discussion
- École des Deux-Rivières : les professeurs et élèves ayant participé aux activités
- CASA : les personnes ayant participé au groupe de discussion

Table des matières

Liste des figures.....	4
Liste des tableaux	5
Introduction.....	6
Municipalité et santé	6
Processus d'évaluation d'impact sur la santé.....	6
Contexte de l'EIS en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	6
Portrait du territoire et de la population de Matapédia	6
Contexte projet de la Municipalité	7
Salle communautaire	8
Église Saint-Laurent	9
Objet de l'EIS.....	10
Méthode pour l'EIS	11
Effets de la requalification de place Saint-Laurent sur la santé et recommandations.....	12
Aménagement intérieur – Nouvelle vocation de l'église	13
Liens entre la santé, les services et les usages du lieu	13
État actuel.....	13
Proposition sur l'aménagement intérieur	18
Effets de la proposition.....	18
Recommandations	23
Aménagement extérieur.....	24
Lien entre la santé et l'aménagement extérieur	24
État actuel.....	24
Proposition aménagement extérieur	28
Effets de la proposition.....	29
Recommandations	32
Conclusion.....	33
Références	34
Annexe 1.....	35

Liste des figures

Figure 1 : Territoire de Matapédia et points d'intérêt, OpenStreetMap.....	7
Figure 2 : Place Saint-Laurent	7
Figure 3 : Salle communautaire de Matapédia	8
Figure 4 : Sacristie	9
Figure 5 : Chœur et transept.....	9
Figure 6 : Chœur et mezzanine	9
Figure 7 : Proposition de requalification pour le rez-de-chaussée, Pierre Bourdages architecte	10
Figure 8 : Proposition de requalification pour la mezzanine, Pierre Bourdages architecte	10
Figure 9 : Cadre logique du projet Place Saint-Laurent et ses effets sur la santé et ses déterminants	12
Figure 10 : Niveau d'accord avec des énoncés sur l'acceptabilité, sondage francophone DRSPGÎM.....	17
Figure 11 : Niveau d'accord avec des énoncés sur l'acceptabilité, sondage anglophone DRSPGÎM	17
Figure 12 : Entrée principale de Place Saint-Laurent.....	24
Figure 13 : Entrée secondaire Place Saint-Laurent (accès sacristie)	24
Figure 14 : Rampe d'accès de la rue pour entrer vers le stationnement de Place Saint-Laurent	24
Figure 15 : Stationnement de Place Saint-Laurent	25
Figure 16 : Autre accès au stationnement et au cimetière.....	25
Figure 17 : Débarcadère pour le transport collectif et scolaire	25
Figure 18 : Passage carrossable entre l'église et le CAB	25
Figure 19 : Parc Paul-Leblanc	27
Figure 20 : Parc vis-à-vis Place Saint-Laurent.....	27
Figure 21 : Proposition de réaménagement extérieur, Pierre Bourdages, architecte	28
Figure 22 : Présence d'îlot de chaleur sur le site de Place Saint-Laurent, Géoportail de santé publique du Québec, Variations des températures pour les périmètres d'urbanisation des plus petites municipalités 2020-2022	29

Liste des tableaux

Tableau 1 : Activités et usages actuels de la salle communautaire.....	9
Tableau 2 : Services, usages et activités souhaités, compilation des données du sondage électronique français et anglais	14
Tableau 3 : Résumé des groupes de discussion sur les besoins et usages, selon les groupes	15
Tableau 4 : Effets potentiels sur les déterminants de la santé et points à surveiller	22
Tableau 5 : Tableau résumé des enjeux et pistes de solution pour la sécurité des rues avoisinant la Place Saint-Laurent	26
Tableau 6 : Effets potentiels sur les déterminants de la santé et points à surveiller	31

Introduction

Municipalités et santé

Les municipalités jouent un rôle de plus en plus large et leurs pouvoirs se traduisent concrètement dans la vie de tous les jours des personnes qui y habitent. Les décisions prises par les conseils municipaux touchent les milieux de vie dans lesquels les citoyennes et citoyens interagissent au quotidien. Les actions prises par la municipalité affectent l'environnement immédiat des citoyennes et citoyens, ce qui les rend susceptibles d'influencer leur santé et leur qualité de vie. Par exemple, les décisions prises par rapport au réseau routier, les stationnements, le transport actif et collectif, les parcs, les services de culture et de loisirs et le développement résidentiel sont sous l'autorité municipale et ont des liens directs avec le bien-être et la qualité de vie des personnes qui y habitent. Dans cette optique, les administrations municipales sont centrales dans le développement du mieux-être et de la santé de leurs citoyennes et citoyens.

Processus d'évaluation d'impact sur la santé

L'évaluation d'impact sur la santé (EIS) est une démarche basée sur le partenariat, qui permet d'informer les décideuses et les décideurs municipaux des impacts d'un projet sur la santé des citoyennes et citoyens, et d'apporter des solutions réalistes pour maximiser les retombées positives et minimiser celles négatives. En se basant sur les données probantes et contextuelles, l'équipe de la Direction régionale de santé publique (DRSP) produit une analyse et des recommandations qui tiennent compte du contexte du projet et qui permettent d'accroître les bénéfices sur la santé de celui-ci. Pour en savoir plus sur l'EIS, veuillez-vous référer au site de l'INSPQ : <https://www.inspq.qc.ca/eis>

Contexte de l'EIS en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine

La Direction régionale de santé publique de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (DRSPGÎM) a obtenu du financement du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec afin de mener une EIS sur le projet de requalification de Place Saint-Laurent de la municipalité de Matapédia. Ce financement s'insère dans le cadre de la mesure 2.6 du plan d'action interministériel de la [politique gouvernementale de prévention en santé](#).

Portrait du territoire et de la population de Matapédia

Matapédia, une municipalité de 566 habitantes et habitants, se distingue par son attrait touristique pour la pêche au saumon et les activités de plein air. Matapédia est un lieu de convergence pour l'ouest de la MRC Avignon, car la plupart des services de proximité s'y retrouvent (voir Figure 1). L'église Saint-Laurent se trouve au cœur de Matapédia. La municipalité présente un indice de vitalité économique faible, illustrant un retard par rapport à la majorité des localités québécoises. Avec une proportion élevée de personnes âgées de 65 ans et plus, un taux de chômage élevé, et une précarité financière pour environ 19 % de sa population², Matapédia se trouve dans une situation de dévitalisation économique comme beaucoup de municipalités rurales de l'Est du Québec. Une proportion notable (20 %) de la population de Matapédia est anglophone. (Voir portrait socioéconomique complet en copie annexée du rapport).

Territoire de Matapédia et points d'intérêt, OpenStreetMap



Figure 2

Place Saint-Laurent



Face à ces défis, la Municipalité a une réponse audacieuse et innovante : la requalification de l'église Place Saint-Laurent en centre communautaire et culturel. Cette initiative ne vise pas seulement à optimiser la gestion des infrastructures municipales, mais à créer un espace inclusif et attrayant pour la communauté. En centralisant les activités communautaires et culturelles dans un bâtiment patrimonial, ce projet permettra de réduire les coûts d'entretien de multiples bâtiments tout en dynamisant le centre-ville de Matapédia. Ainsi, l'objectif premier de cette démarche est de requalifier la Place Saint-Laurent en centre communautaire et culturel polyvalent. Entre autres, il est souhaité d'assurer la relocalisation des activités de la salle communautaire à la Place Saint-Laurent. Les activités de la salle sont présentées ci-dessous, ainsi qu'un bref historique des démarches associées à la requalification de l'église pour mettre en contexte le lectorat.

Salle communautaire

La salle communautaire (Figure 3) accueille actuellement plusieurs organismes et organisations qui en font l'usage (Tableau 1). En plus d'offrir des lieux physiques à ceux-ci, la salle communautaire actuelle inclut également une cuisine, permettant de cuisiner des repas sur place. La bibliothèque se trouve au sous-sol de ce bâtiment et l'aire de jeux des 50 ans et plus doit être enjambée pour être atteinte. La salle communautaire est dite désuète et peu conviviale par la municipalité et la communauté. Les installations posent des problèmes d'accessibilité, notamment au niveau des rampes d'accès extérieures et des escaliers intérieurs.

Figure 3

Salle communautaire de Matapédia



Tableau 1

Activités et usages actuels de la salle communautaire

Organismes – Salle communautaire	Type de population	Usages
Club 50 ans et plus	Personnes des 50 ans et plus	Communautaires (pétanque, yoga sur chaise, mise en forme, cuisine, etc.)
Bibliothèque (Réseau Biblio GIM)	Population Matapédia (+ Les Plateaux)	Communautaires (livres et matériel informatique, salle de jeux pour enfants)
SAGIM	Personnes Alzheimer pour Matapédia-et-les Plateaux	Communautaires (cuisine et repas, répit aux familles)
Société d'histoire et de patrimoine	7 personnes	Entreposage et exposition d'archives et d'objets
CENTR'ELLES	Femmes de tout âge	Communautaires (dîner discussion et autres activités)
CASA	Femmes anglophones	Communautaires (dîner discussion et autres activités)
La Fabrique		S/O
Narcotiques anonymes	Groupe d'entraide pour les usagers de drogues	Communautaires (discussion)

Église Saint-Laurent

Entre 2008 et 2009, la Fabrique de la paroisse Saint-Laurent a amorcé un processus officiel pour se départir de l'église. En janvier 2008, elle adopte une résolution d'intention en ce sens, suivie en mars 2008 d'une offre formelle de céder à la Municipalité l'église et son terrain, à l'exclusion du cimetière, pour la somme symbolique de 1 \$. La Municipalité de Matapédia accepte cette offre la même année. Le 2 février 2009, la transaction est officialisée devant notaire, confirmant la vente du bâtiment à la Municipalité pour 1 \$. L'évêché émet un décret quelques jours plus tard réduisant l'église à un usage profane, permettant légalement sa transformation à d'autres fins que le culte. Par la suite, plusieurs interventions structurantes ont été réalisées sur le bâtiment afin de préserver son intégrité (carnet de santé, remplacement de toiture, plans et devis, peinture extérieure, portes en bois architecturales, etc.). Le bâtiment est actuellement peu utilisé, à part comme lieu de rangement et pour des activités de culte ponctuelles (l'entente de rétrocession de l'église stipule que la Municipalité doit fournir un endroit pour le culte). Les principales pièces sont présentées en photos ci-dessous (Figures 4, 5 et 6).

Figure 4

Sacristie

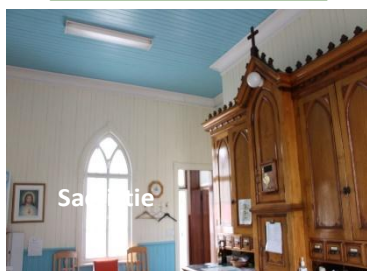


Figure 5

Chœur et transept



Figure 6

Chœur et mezzanine



Depuis l'été 2024, une ressource a été embauchée pour consulter les organismes et la population et assurer la coordination du projet, avec un soutien de la MRC. La vision de la Municipalité est de se départir de la salle communautaire et de transformer la Place Saint-Laurent en un lieu communautaire et culturel polyvalent.

Objet de l'EIS

L'EIS porte sur les plans préliminaires d'architecture proposés pour la requalification d'églises (version du 19 décembre 2025 (Figures 7 et 8). Ainsi, les composantes retenues touchent les services et les usages de l'église, ainsi que l'aménagement extérieur du site. Sont exclus de l'analyse des éléments présentant un potentiel d'impact sur la santé, mais pour lesquels l'influence est moindre à ce stade du projet et/ou difficilement mesurable avec les méthodes disponibles :

- Les aspects d'accessibilité universelle intérieure puisqu'ils sont régis par le code du bâtiment.
- Les aspects liés au confort thermique et à la qualité de l'air.
- Les nuisances potentielles associées à l'acoustique (bruit).

Figure 7

Proposition de requalification pour le rez-de-chaussée – Pierre Bourdages, architecte

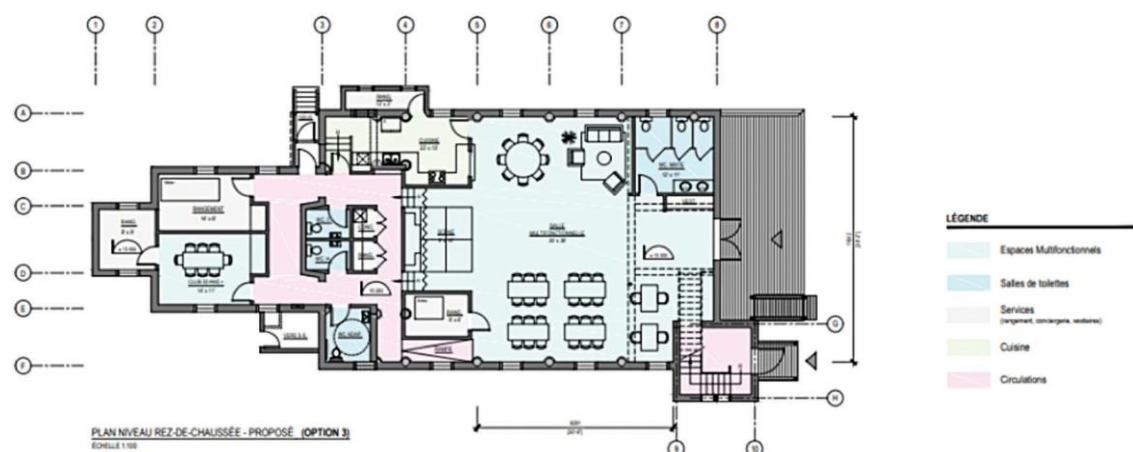
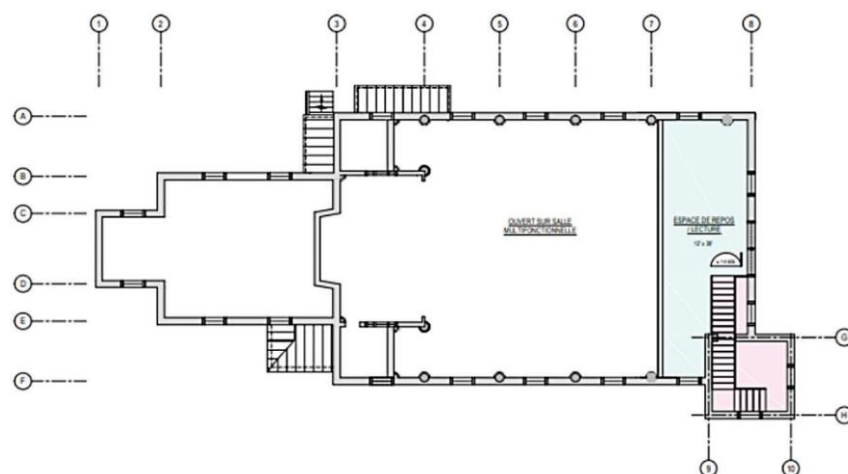


Figure 8

Proposition de requalification pour la mezzanine – Pierre Bourdages, architecte



Méthodes pour l'EIS

Différentes méthodes ont été utilisées pour cette EIS. D'abord, quatre entretiens ont été réalisés par des externes en médecine avec des responsables de projets de requalification d'églises. Puis, une recension d'histoire de cas et d'études de santé publique a été effectuée par ces mêmes externes. Ensuite, une série de consultations ont été menées par l'équipe de santé publique :

- Sondage en ligne (Forms), en versions française et anglaise, du 24 septembre au 8 décembre 2025. La description des répondantes et répondants ainsi que les limites de celui-ci se trouvent en Annexe 1. Les canaux de distribution sont les suivants :
 - Copies papier distribuées à un groupe de discussion CASA, à la bibliothèque et laissées à l'accueil du CAB;
 - Lien distribué sur la page Facebook des municipalités concernées;
 - Envoi du lien à des organismes communautaires (directrice services clients de OH BDC, Maison de la Famille, Club 50 ans et plus de Saint-André);
 - Codes QR laissés à différents endroits : les babillards municipaux, l'épicerie de Matapédia, la salle d'attente du CLSC de Matapédia, le dépanneur de Saint-Alexis, etc.;
 - Lien distribué dans le TAM TAM, journal local.
- Groupes de discussion

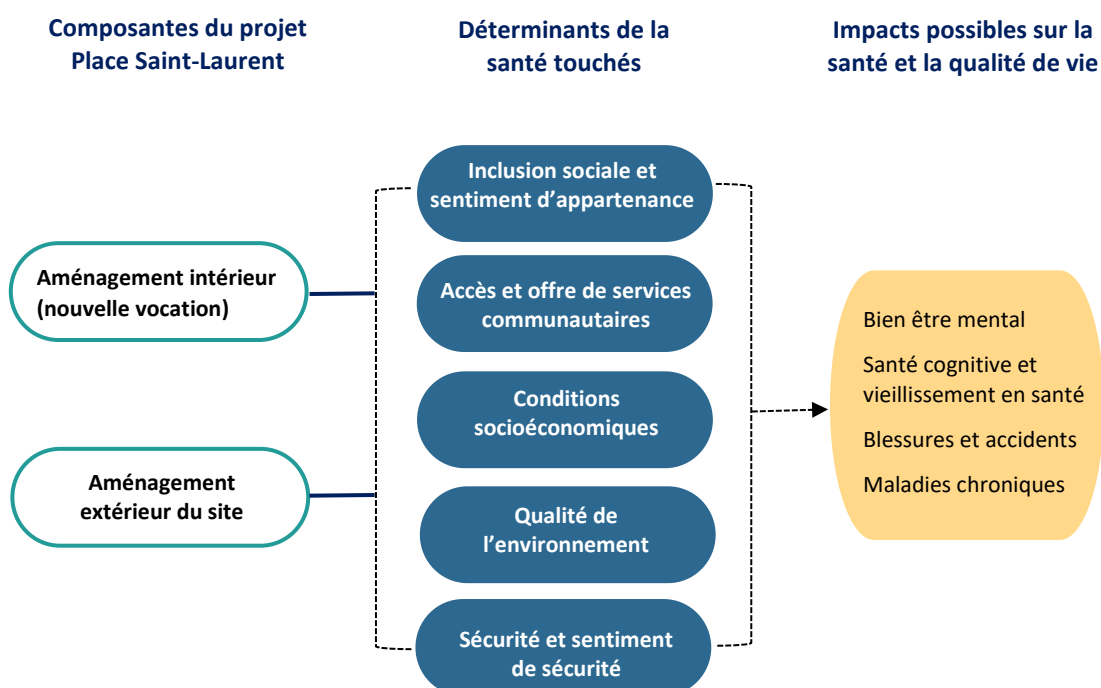
Organisme	Date	Responsables	Nombre
Centre d'action bénévole	17 septembre 2025	Mireille Chartrand	1
Groupe social Comitee for Anglophone Social Action (CASA)	16 octobre 2025	Laurence Porlier Raphaël Guité	14
Residence des Bâtisseurs	27 octobre 2025	Mireille Chartrand	8
École des Deux Rivières (Kiosque + 2 cours de culture et citoyenneté québécoise)	4 décembre 2025	Raphaële Guité Daniel Charest	20 (Kiosques) 36 (Cours)

Effets de la requalification de Place Saint-Laurent sur la santé et recommandations

Le rapport est structuré en deux sections : la première porte sur les effets de la nouvelle vocation de l'église, soit l'aménagement intérieur, et la seconde sur ceux liés à l'aménagement extérieur. La première section analyse les effets attendus des nouveaux usages et services offerts dans l'église sur plusieurs déterminants de la santé, soit l'inclusion sociale et le sentiment d'appartenance, l'accès aux services communautaires et les conditions socioéconomiques. La seconde section examine les effets de l'aménagement extérieur, notamment en lien avec la qualité de l'environnement, l'accessibilité du site et la sécurité. Un schéma des effets sur la santé de la requalification de Place Saint-Laurent est présenté ci-dessous (Figure 9). Chaque section présente un résumé des effets, les éléments à surveiller et les recommandations associées.

Figure 9

Cadre logique du projet Place Saint-Laurent et ses effets sur la santé et ses déterminants



Aménagement intérieur – Nouvelle vocation de l’église

Cette section concerne la nouvelle vocation de l’église, plus particulièrement les services offerts et les usages qui seront faits de la Place Saint-Laurent.

Liens entre la santé, les services et les usages du lieu

Dans le cadre de la requalification d’une église, les services offerts et l’usage des lieux peuvent exercer une influence significative sur plusieurs déterminants de la santé, tels que :

- L’inclusion sociale et le sentiment d’appartenance.
- L’accès à l’offre de services communautaires.
- Les conditions socioéconomiques.

Les aménagements et la vocation du lieu, ainsi que la pérennisation de ceux-ci dans le temps, ont le potentiel de transformer les interactions des individus entre eux et avec leur environnement.

État actuel

Les éléments considérés dans la description de la situation actuelle, en plus des éléments de contexte présentés plus haut, sont :

- Les besoins ressentis en matière de services pour Matapédia, ainsi que les usages et activités à la Place Saint-Laurent.
- L’acceptabilité du projet auprès de la population.

Besoins ressentis

Les besoins ressentis en termes de services généraux, d’usages et d’activités pour la Place Saint-Laurent ont été évalués à partir des données du sondage recueillies auprès de la population générale, ainsi que des entrevues réalisées avec des groupes spécifiques. Lors de la consultation par sondage, les services, usages et activités souhaités par la population ont été sondés par trois questions. Les questions ainsi que les réponses, en ordre de fréquence, sont regroupées dans le tableau qui suit pour l’ensemble des personnes répondantes, ainsi que pour les francophones et anglophones séparément (Tableau 2).

Tableau 2

Services, usages et activités souhaités, compilation des données du sondage électronique français et anglais

Thèmes	Questions du sondage	Tous (nombre de réponses)	Sondage en français (nombre de réponses)	Sondage en anglais (nombre de réponses)
Services à bonifier ou à développer à Matapédia (4 réponses les plus fréquentes)	<i>Quels sont les services les plus importants à bonifier ou à développer pour la municipalité de Matapédia? Sélectionnez les trois plus importants.</i>	- Services communautaires (55) - Services de loisirs et de sports (44) - Services culturels (41) - Logement (37) et les services de santé (37)	- Services communautaires (41) - Services culturels (37) - Services de loisirs et de sports (36) - Services de santé (33)	- Services communautaires (14) - Services de loisirs et de sports (8) - Logement (5) - Services de santé (4), culturels (4) et de transport (4)
Usages possibles : les plus utiles pour la communauté (en ordre de popularité)	<i>Parmi ces usages possibles de la Place Saint-Laurent, lesquels vous semblent les plus utiles pour la communauté? Classez du plus au moins utile.</i>	1) Activités communautaires 2) Activités sportives et de loisirs 3) Activités culturelles et artistiques 4) Activités commerciales et agroalimentaires	1) Activités communautaires 2) Activités sportives et de loisirs 3) Activités culturelles et artistiques 4) Activités commerciales et agroalimentaires	1) Activités communautaires 2) Activités sportives et de loisirs 3) Activités culturelles et artistiques 4) Activités commerciales et agroalimentaires
Activités auxquelles elles ou ils auraient envie de participer (en ordre de fréquence)	<i>Parmi ces activités possibles de la Place Saint-Laurent, auxquelles auriez-vous envie de participer? Cochez toutes celles qui s'appliquent.</i>	1) Activités culturelles (60) 2) Activités sportives et de loisirs (51) 3) Activités commerciales et agroalimentaires (50) 4) Activités communautaires (47) 5) Autres (6)	1) Activités culturelles (56) 2) Activités sportives et de loisirs (42) 3) Activités commerciales et agroalimentaires (42) 4) Activités communautaires (41) 5) Autres (4)	1) Activités sportives et de loisirs (9) 2) Activités commerciales et agroalimentaires (8) 3) Activités communautaires (6) 4) Activités culturelles (4) 5) Autres (2)

Des données qualitatives accompagnent le sondage. Plusieurs témoignages expriment le souhait que le projet soit complémentaire aux services déjà offerts à Matapédia, par exemple les activités sportives et de loisirs associées au Petit Chamonix, ainsi que le désir d'honorer la vocation historique de l'église comme lieu de rassemblement communautaire et intergénérationnel.

Pour compléter le portrait du sondage, des consultations ciblées ont été menées auprès de groupes spécifiques qui risquent de ne pas avoir répondu au sondage. Cette approche vise à les inclure dans la réflexion, à considérer leurs besoins particuliers potentiels et à assurer que la démarche soit inclusive et profite à l'ensemble de la communauté. Les constats issus de ces groupes de discussion sont résumés dans le tableau 3.

Tableau 3

Résumé des groupes de discussion sur les besoins et usages, selon les groupes

Méthodes – Groupes visés	Usages souhaités	Défis et opportunités
Groupe de discussion CASA : personnes anglophones	• Créer un lieu de rassemblement et de socialisation, pour toutes les générations	Défis : • Église de petite taille • Maintenir le lieu pour les funérailles • Changement des élus municipaux et réalisation du projet Opportunités : • Dynamiser le secteur, revalorisation de Matapédia
Groupe de discussion résidentes et résidents des Bâtisseurs : personnes âgées	• Bibliothèque indépendante avec aménagement sécurisé • Espace polyvalent qui ne compromet pas les activités communautaires • Activités culturelles vu l'acoustique appréciable de l'église • Une cuisine pour les repas après les funérailles • Lieu de socialisation et rencontre, entre autres, pour le Club 50+	• Préoccupations liées à la perte de services et activités communautaires
Entrevue directrice du CAB : milieu communautaire	• Créer un lieu de socialisation informel (café, bibliothèque) • Créer un lieu pour accueillir des activités et événements ponctuels	• Assurer la complémentarité avec un éventuel Hub Communautaire du Cab
Animation et kiosque à l'école des Deux-Rivières : les jeunes	• Activités sportives, loisirs variés et divertissements • Activités culturelles (salle de cinéma, de spectacles) • Communautaire (Maison des jeunes, bibliothèque), • Activités commerciales et agroalimentaires (cantine, restaurant, cuisine, café, etc.)	• Non questionnés

On constate par ces données recueillies auprès de la population que les services communautaires sont à bonifier en priorité à Matapédia. Lorsqu'on interroge ces personnes sur les usages possibles de Place Saint-Laurent, les personnes consultées jugent les usages communautaires comme les plus utiles, suivis de près par les usages culturels et de loisirs. Les personnes anglophones expriment toutefois un intérêt moins marqué pour les usages culturels. Les activités auxquelles la communauté participerait nous donne un indicateur de l'achalandage possible des lieux, selon les activités offertes.

Les propositions faites dans le sondage écrit ou en groupe de discussion sont variées, mais les activités communautaires sont moins populaires. Viennent en tête de liste les activités culturelles pour les francophones, de loisirs et de sports pour les jeunes et les anglophones, et un intérêt marqué à travers les groupes pour des lieux de socialisation informels et des activités agroalimentaires (café, marché, « *food truck* », etc.). Ces données concordent avec le besoin d'espaces communautaires souvent exprimé par le milieu, notamment lors de rencontres de concertation (comité de proximité Avignon Ouest, forum en développement social 2025, Territoires solidaires).

Acceptabilité du projet

Les données du sondage nous informent également sur l'acceptabilité par la population du projet de la Place Saint-Laurent. L'acceptabilité sociale est intimement liée au sentiment d'appartenance ainsi qu'à la cohésion sociale. Le niveau d'accord aux énoncés suivants était questionné auprès de la population :

- Je suis favorable au projet de requalification de Place Saint-Laurent.
- Le projet de requalification de Place Saint-Laurent est un atout pour Matapédia-et-les-Plateaux.

Les figures 10 et 11 illustrent la distribution du niveau d'accord.

Figure 10

Niveau d'accord avec des énoncés sur l'acceptabilité, sondage francophone DRSPGÎM

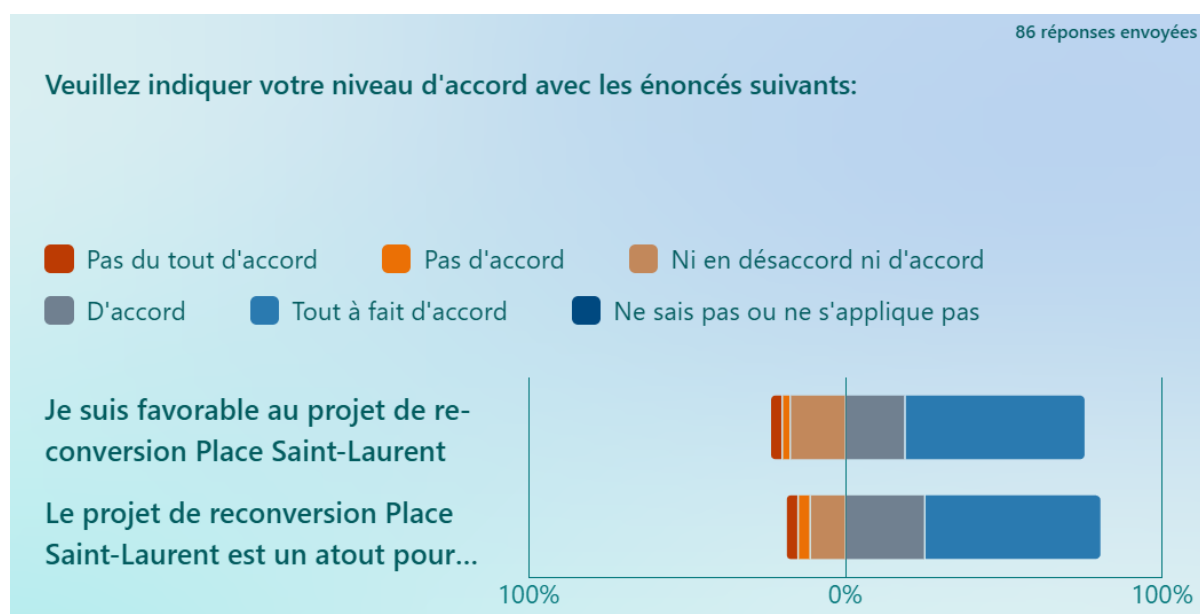
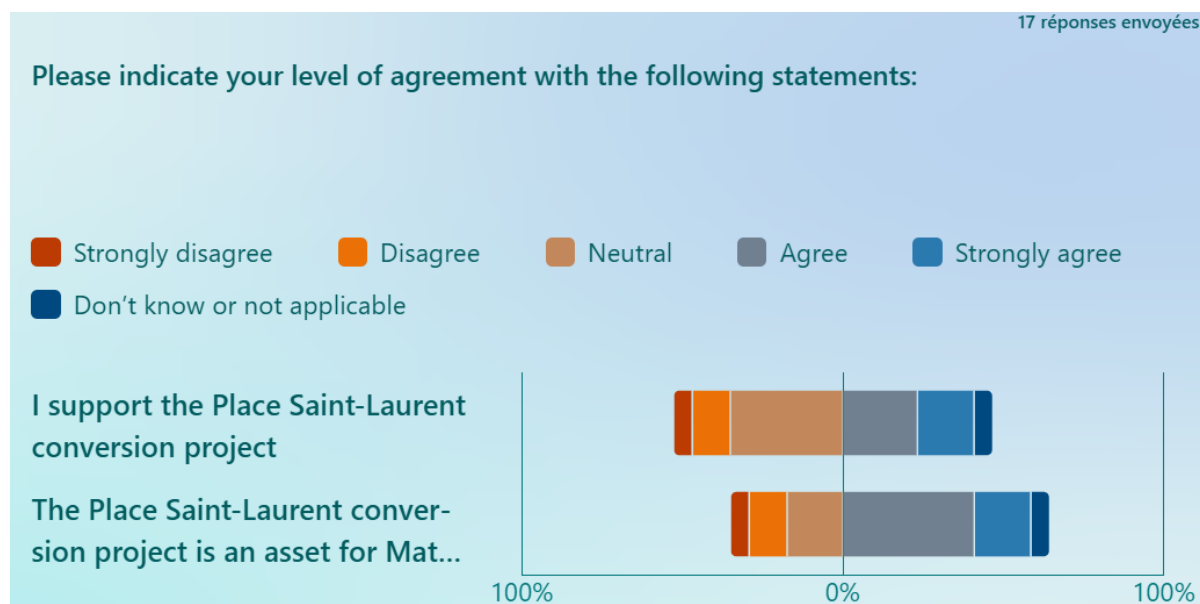


Figure 11

Niveau d'accord avec des énoncés sur l'acceptabilité, sondage anglophone DRSPGÎM



Dans l'ensemble, la majorité des personnes ayant répondu au sondage appuient le projet et en reconnaissent les retombées positives potentielles. Les réponses données dans les versions françaises et anglaises diffèrent, avec un appui plus grand par la population francophone. Parmi les personnes anglophones, une proportion plus élevée indique ne pas savoir juger la question non applicable ou adopter une position neutre.

En examinant les commentaires qualitatifs issus du sondage et des groupes de discussion, on constate que bien que l'acceptabilité soit bonne en général, certaines préoccupations sont nommées, particulièrement parmi les personnes âgées et les personnes anglophones :

- **Préservation du patrimoine et des usages religieux**

Des craintes de la population sont soulevées quant à la préservation du patrimoine religieux, le bâti architectural, l'acoustique, les valeurs historiques et symboliques représentées par la bâtisse. L'accord de certaines personnes au projet est conditionnel à la préservation, par exemple : « *Je suis en faveur de la requalification de la Place Saint-Laurent dans le contexte où on garde tout de même en tête son cachet et la place qu'elle a occupée dans l'histoire de Matapédia* ». Le souhait d'avoir la possibilité d'utiliser les lieux pour des usages religieux est exprimé par plusieurs.

- **Impact budgétaire**

Des questionnements sur l'impact budgétaire pour la municipalité et sur le compte de taxes sont soulevés, par exemple : « *Vous devriez vendre ce bâtiment, ça coûterait moins cher aux contribuables au niveau taxation* ».

Ces constats font écho aux retours de la Municipalité concernant la présentation du projet à la population : la réception n'est pas unanime.

En somme, les consultations permettent de clarifier les usages et les activités souhaités par la population, tout en mettant en lumière l'acceptabilité du projet et les principaux défis à considérer. Ces éléments de contexte alimenteront directement l'analyse de la proposition qui suit.

Proposition sur l'aménagement intérieur

Le plan présenté pour la future Place Saint-Laurent (Figures 4 et 5) identifie les éléments suivants :

- Au rez-de-chaussée : une grande salle multifonctionnelle, une cuisine, une scène, du rangement et des salles de bain, et dans la sacristie, une plus petite salle multifonctionnelle (identifiée 50 ans et plus) et du rangement.
- Sur la mezzanine un coin de repos et de lecture.

Cela suggère que divers usages seront possibles, notamment grâce à la grande salle multifonctionnelle, la cuisine et la scène. Seule la salle des 50 ans et plus ainsi que le rangement dont l'accès passe par cette salle semblent réservés pour un groupe spécifique, la salle étant tout de même identifiée comme espace multifonctionnel. Il est prévu que tous les organismes et organisations qui utilisent actuellement la salle communautaire aient accès à la Place Saint-Laurent, à l'exception de la bibliothèque municipale, qui devra possiblement être relocalisée ailleurs selon ce plan.

La salle multifonctionnelle de la Place Saint-Laurent pourrait accueillir de petits groupes afin de tenir des activités communautaires. La cuisine permettra, également, d'y servir des repas comme c'était le cas dans la salle communautaire.

Effets de la proposition

Les effets de la proposition sont analysés en utilisant le cadre des déterminants de la santé présenté plus haut : les effets généraux, l'inclusion sociale et le sentiment d'appartenance, l'accès à l'offre de services communautaires ainsi que les conditions socioéconomiques.

Effets généraux

De manière générale, la proposition en lien avec les services et usages pourrait avoir un impact neutre à positif pour la santé de la communauté, selon les choix qui seront faits. La proposition améliorerait la qualité des espaces destinés à la collectivité. Le bâtiment patrimonial présente un potentiel esthétique supérieur à celui des installations actuelles, dont des espaces plus ouverts et conviviaux.

Pour le reste, les effets attendus du projet sur la santé reposent principalement sur la polyvalence des usages, rendue possible par l'organisation spatiale proposée par les plans. En effet, la polyvalence des espaces, la mutualisation des usages et la mixité de clientèles permettent de concentrer plusieurs activités dans un même lieu, ce qui a le potentiel de favoriser l'inclusion sociale, d'améliorer l'accès aux services et de soutenir la vitalité communautaire. Cet effet est observé dans les histoires de cas de requalification d'églises, où la mixité fonctionnelle constitue un levier essentiel pour animer et pérenniser les lieux collectifs.

Dans les faits, même si cette polyvalence des usages est rendue disponible et prévue par le plan, elle est très dépendante d'autres facteurs pour se transformer en bénéfices concrets pour la communauté. Certaines conditions doivent être réunies :

- Le type de gouvernance.
- La programmation et l'usage réel des salles multifonctionnelles.
- La gestion et les modalités d'accès.

Une analyse plus fine des effets de cette polyvalence d’usages, des opportunités et des points à surveiller en lien avec les déterminants de la santé est proposée ci-dessous.

Inclusion sociale et sentiment d’appartenance communautaire

L’impact des changements proposés par le plan sur l’inclusion et le sentiment d’appartenance est difficile à estimer. Il dépendra fortement de la réponse aux besoins exprimés, du respect de l’histoire du lieu, de l’appui de la population et de la fréquentation des lieux par divers groupes de la population.

Inclusion sociale

Pour ce qui est de l’inclusion sociale, la polyvalence des usages du lieu, couplée à des possibilités informelles de socialisation, offre de grandes opportunités pour les connexions sociales : elle favoriserait la rencontre entre différents publics et différentes générations, particulièrement si des activités simultanées sont possibles. Dans un contexte de vieillissement démographique marqué à Matapédia, les interactions dans des espaces partagés entre les différents groupes d’âge constitueraient un levier important pour réduire les préjugés, déconstruire les stéréotypes liés à l’âge, favoriser une meilleure compréhension mutuelle et renforcer la solidarité intergénérationnelle. Les activités intergénérationnelles sont reconnues par l’Organisation mondiale de la Santé (OMS) comme une mesure efficace de lutte contre l’âgisme, un phénomène qui touche autant les personnes âgées que les jeunes. De nombreuses études démontrent que les programmes et les activités intergénérationnels génèrent des effets bénéfiques pour l’ensemble des personnes participantes. Ils redonnent aux personnes âgées un rôle social actif, renforcent leur sentiment d’utilité, de reconnaissance, et contribuent à contrer l’auto-âgisme (l’intériorisation des préjugés liés à l’âge). Également, ils réduisent l’isolement social, renforcent le bien-être, l’estime de soi, le sentiment d’appartenance communautaire et le développement de l’empathie chez les jeunes (1). L’utilisation simultanée des espaces par des groupes qui sont habituellement peu en contact peut être bénéfique, à condition que les activités et les règles d’usage soient clairement établies. Pour permettre cette cohabitation à la Place Saint-Laurent, il faudrait prévoir des cloisons et définir des usages précis afin d’assurer la compatibilité des activités (bruit, équipements, capacité des salles).

Le plan prévoit une polyvalence des usages : si une programmation diversifiée est développée, avec la population et en complémentarité avec les organismes, Place Saint-Laurent pourrait devenir un espace de rencontre intergénérationnel favorisant l’inclusion de différents groupes d’âge et la participation sociale. En effet, en imaginant différentes façons d’attirer les personnes dans ce lieu et en le faisant vivre à travers une programmation variée, il est possible de redonner à cette ancienne église un rôle rassembleur qui favorise les interactions sociales et crée de nouveaux liens sociaux. En tenant compte des besoins réels du milieu et des préoccupations exprimées, on s’assure que les services offerts seront utiles, pertinents, durables, ce qui évite des aménagements inadaptés ou sous-utilisés. Cela peut contribuer également à faciliter l’obtention d’un soutien financier.

Sentiment d’appartenance

Pour que le projet suscite un sentiment d’appartenance à la communauté chez les différents groupes de la population, celui-ci doit être largement souhaité et appuyé. L’appui au projet de Place Saint-Laurent semble majoritaire chez les personnes consultées. Cependant, certaines personnes, en particulier, celles anglophones, soulèvent des préoccupations et des besoins. Si elles demeurent sans réponse, ces inquiétudes pourraient conduire à une certaine contestation lors de la mise en œuvre des changements prévus. Les freins soulevés lors des consultations (la préservation de l’identité

patrimoniale et religieuse, le rôle symbolique du bâtiment, la possibilité de maintenir certains usages religieux et les préoccupations financières) devraient être abordés de façon transparente lors des prochaines séances d'information. Considérer ces préoccupations et intégrer les attentes permettraient de réduire la résistance au changement. En effet, les expériences de requalification d'églises au Québec montrent que la réussite des projets repose sur une communication ouverte, transparente et continue, ainsi qu'une participation citoyenne soutenue tout au long du processus. En effet, le projet peut susciter des tensions, car il touche la mémoire collective, les croyances, le vivre ensemble et le rôle du patrimoine dans la société actuelle. L'acceptabilité sociale varie selon le niveau de confiance, la qualité de l'information véhiculée et le sentiment que le projet respecte l'histoire du lieu tout en répondant aux besoins contemporains. Une attention particulière à ces éléments pourrait contribuer à renforcer le sentiment d'appartenance et à consolider l'adhésion de l'ensemble de la population (2), (3). Il faudra surveiller l'appropriation des lieux par des groupes spécifiques afin d'en faire un levier positif d'ancrage communautaire. Par exemple, la deuxième salle multifonctionnelle semble uniquement réservée au club 50 ans et plus si on se fie au plan, mais une polyvalence explicite de la salle devra être réfléchie. Par exemple, un espace informel de travail, d'étude ou de détente pourrait attirer des jeunes. La mezzanine démontre une intention de favoriser une présence informelle, ce qui peut renforcer les contacts sociaux si l'espace est réellement accessible au public en dehors des activités programmées. Cependant, son usage doit être clarifié (par qui, quand, comment) pour que son utilisation soit réelle.

Dans le même sens, pour éviter le risque d'exclusion de la communauté anglophone, une participation de leur part à la sélection des usages et des activités sera nécessaire. Cela revient à la participation des divers groupes composant la population desservie qui doit être mise à contribution dans les étapes subséquentes du projet.

Accès à l'offre de services communautaires

L'impact des changements proposés sur l'accès à l'offre de services communautaires est difficile à estimer. Il dépendra du maintien et de l'ajout de services comparativement à la situation actuelle, de la diversification des usages, de la préoccupation pour l'accès pour toutes et tous ainsi que de la complémentarité avec ce qui existe déjà dans la communauté.

Accessibilité

La polyvalence des usages proposée influe sur l'accès aux services par la capacité d'offrir plusieurs types d'activités dans un même lieu, en particulier grâce aux équipements et installations (cuisine, toilettes, scène, espaces de rangement) nécessaires au fonctionnement d'activités récurrentes ou ponctuelles. De plus, la centralisation de diverses activités et services dans un même lieu améliorerait l'accessibilité pour les personnes éloignées, sans moyen de transport, vulnérables ou à mobilité réduite, tout en optimisant l'utilisation des ressources.

Maintien et ajout de services

La proposition permettra le maintien à l'accès aux services communautaires, en ajoutant des possibilités nouvelles. La cuisine et la scène offrent aussi des possibilités en matière d'activités culturelles et agroalimentaires, comme souhaité par la population.

Cependant, si la bibliothèque n'est pas relocalisée, il y aura une perte de ce service, ce qui pourrait être un impact négatif du projet. Ainsi, une simple relocalisation des activités actuelles communautaires aurait un impact limité, alors que les consultations ont mis en lumière un besoin pour davantage de lieux de socialisation informels et d'activités culturelles et intergénérationnelles.

Les propositions d'usages sont cohérentes avec ce qui est jugé le plus utile à la communauté (services communautaires). Le sondage nous a indiqué que les activités auxquelles souhaiteraient participer les personnes sont toutefois plus variées. En ce sens, même si le bâtiment offre en théorie une diversité d'usages, son impact réel sur l'accès aux services dépendra surtout de la façon dont la municipalité gèrera ces lieux, les rendra accessibles à la communauté et planifiera les activités autres que communautaires qui y seront offertes.

Pour maximiser les effets attendus sur l'accès aux services, une gouvernance structurée et participative devrait être réfléchie. En effet, aucun acteur ne possède à lui seul l'expertise nécessaire pour mener un projet aussi vaste et assumer toutes ces dimensions. Les guides québécois de requalification d'églises montrent que les projets qui se maintiennent dans le temps reposent sur une collaboration structurée entre les diverses parties prenantes, chacune contribuant de manière complémentaire au succès et à la pérennité de la transformation (3), (4). Dans le cas de Matapédia, ce comité devrait idéalement réunir non seulement des citoyennes et citoyens aux profils variés (âges, langues), mais aussi des représentantes et représentants d'organismes et de lieux clés (p. ex. CAB, Petit Chamonix, pôle économie sociale GÎM), afin d'assurer la complémentarité des services, d'éviter le dédoublement, et de coconstruire une programmation véritablement adaptée. L'expérience documentée au Québec en requalification collective souligne l'importance de clarifier le rôle d'un groupe ou d'un organisme porteur capable d'assumer la gestion opérationnelle, la coordination entre occupants, la mise en œuvre du modèle d'affaires et la pérennité du projet. Si créer un comité officiel n'est pas envisageable, la Municipalité pourrait plutôt confier la gestion à un OBNL.

Conditions socioéconomiques

L'impact des changements proposés sur les conditions socioéconomiques de la communauté et des individus est difficile à estimer. Il dépendra principalement des usages choisis et de la réelle polyvalence du lieu, mais aussi des coûts associés aux travaux et de leurs effets potentiels sur la taxation municipale, des éléments qui devront être clarifiés au fur et à mesure auprès de la population.

La requalification de l'église en un lieu à usages mixtes pourrait devenir un pôle structurant pour Matapédia. Le projet présente un potentiel positif important. En centralisant diverses activités, elle favoriserait l'achalandage, dynamiserait le centre-ville et soutiendrait l'économie locale, comme l'observent plusieurs projets similaires de requalification d'églises. De plus, en diversifiant les usages et en attirant une pluralité de publics, d'organismes et d'acteurs économiques, il pourrait réduire certaines inégalités par un accès plus équitable à des services de proximité, encourager des partenariats locaux et agir comme incubateur d'initiatives communautaires et économiques. Par ailleurs, pour assurer la pérennité économique du projet, il est recommandé de réfléchir en amont, dans la structure de gouvernance, à la diversification des sources de revenus et aux partenariats potentiels, comme le souligne le guide développé par Entremise sur la requalification des églises (3).

L'identité patrimoniale du bâtiment, combinée à des vocations contemporaines, renforcerait aussi son attractivité touristique, son image et son rayonnement à travers la MRC. Des suggestions à cet effet sont proposées dans la section aménagement extérieur.

Certaines expériences québécoises de requalification d'églises démontrent que des projets pensés spécifiquement en fonction de l'attraction et de la rétention de familles ont réussi à revitaliser des villages en amoindissant le déclin démographique propre à beaucoup de communautés rurales (4). La vitalité économique étant tributaire des aspects démographiques, l'attraction de familles pourrait s'avérer une clé pour la vitalité de Matapédia.

Enfin, la mixité des usages pourrait générer des emplois directs (ex. gestion du planning des lieux, entretien, animation) et indirects (restauration, événements, services touristiques, etc.), contribuant à la vitalité socioéconomique du milieu. Finalement, le lieu pourrait servir à l'occasion à mettre en valeur les produits des agricultrices et agriculteurs ou des artisanes et artisans locaux, au profit d'une économie de proximité.

En résumé de cette section sur l'aménagement intérieur prévu de la Place Saint-Laurent, le tableau 4 rassemble les effets potentiels du projet sur les déterminants de la santé, tout en soulevant les points à surveiller.

Tableau 4

Effets potentiels sur les déterminants de la santé et points à surveiller

Déterminants de la santé	Effets positifs potentiels	À surveiller
Appartenance communautaire et inclusion sociale	- Fierté collective liée à la préservation d'un lieu symbolique important - Possibilité de favoriser les rencontres intergénérationnelles - Possibilité de créer des espaces de socialisation	- Acceptabilité sociale fragile si le patrimoine, les usages religieux ou aspects financiers ne sont pas communiqués à la population. - Risque d'exclusion de certains groupes (ex. anglophones) si l'implication et la participation sont limitées - Risque d'appropriation du lieu par un seul groupe
Accès aux services	- Qualité des lieux où sont dispensés les services - Maintien (services communautaires) et élargissement (services culturels) des services offerts à la communauté - Accessibilité améliorée si tous les services sont sous le même toit - Opportunité d'élargir les services si une programmation variée et réfléchie est mise en place	- Perte possible de la bibliothèque - Effet limité si simple déménagement des activités de la salle communautaire, vu l'écart entre besoins populationnels et l'offre - L'impact dépend des modalités d'accès, de la gouvernance et la gestion du site - L'impact dépend de la programmation réelle des activités - Risque de dédoublement ou d'épuisement des autres services de la communauté (Petit Chamonix, Hub)
Conditions socioéconomiques	- Mixité des usages et espaces, mise en valeur du caractère patrimonial et diversification des sources de revenus = clés de la viabilité financière - Pôle structurant et dynamisation du centre-ville - Soutien à l'économie de proximité - Emplois générés - Revitalisation si souci d'attrait de familles	Risque que les espaces soient sous-utilisés, surtout si la gestion du site ne favorise pas une fréquentation ou un achalandage suffisants (si usages communautaires seulement)

Recommandations

1. **Mettre en place une gouvernance structurée et inclusive réunissant des citoyennes et citoyens (jeunes, anglophones, aînées et aînés etc.), des organismes et des acteurs clés (CAB, municipalité, MRC, Petit Chamonix) pour orchestrer le projet et sa complexité. Cette instance avec les parties prenantes essentielles au projet aurait pour mandat : assurer une coordination continue et efficace entre les membres, définir une vision partagée, planifier et harmoniser des activités qui prendront place dans l'édifice, veiller à la cohérence des usages et pérenniser le financement.**
2. **Miser sur un des usages mixtes à la Place Saint-Laurent :**
 - Investir la mission culturelle de Place Saint-Laurent et la mettre en lumière dans les plans.
 - Évaluer l'intégration d'activités commerciales complémentaires qui généreraient un achalandage, telles qu'un café local, la vente de produits de petits producteurs agricoles, d'artisans ou d'initiatives de financement communautaires afin de contribuer à l'économie locale et au financement durable du bâtiment et maximiser le potentiel de vitalité économique et l'attractivité de la municipalité.
 - Valoriser la flexibilité fonctionnelle des espaces pour favoriser une appropriation des lieux par une diversité de publics. Réfléchir à une désignation des salles qui évoque la diversité des usages et/ou le patrimoine et l'identité des lieux.
3. **Imaginer une programmation diversifiée et collaborative avec et pour la population et s'assurer de l'adéquation des usages souhaités autres que communautaires avec les plans (équipements, espaces de rangement, acoustique, cloisons) :**
 - Offrir des activités accessibles à toutes les générations et encourager des initiatives intergénérationnelles rassembleuses qui renforcent les liens sociaux et contribuent à lutter contre l'âgisme.
 - Assurer des modalités d'accès claires, qui laissent place à l'informel assurer une ouverture régulière des espaces, tant en semaine qu'en soirée, si envisageable afin de maximiser l'accessibilité du lieu, et favoriser une utilisation continue et inclusive de l'église reconvertie.
 - Veiller à la relocalisation de la bibliothèque.
 - Veiller à la complémentarité de la programmation avec les autres lieux publics de la communauté.
4. **Assurer une communication transparente, continue et bilingue, tout au long du processus de la démarche, afin d'informer, de consulter la population et de prévenir les incompréhensions ou tensions :**
 - Diversifier les canaux de communication (en ligne, papier, rencontres publiques, médias locaux, etc.) et privilégier un langage accessible pour rejoindre l'ensemble des citoyennes et citoyens qui seraient moins familiers avec le numérique.
 - Pour maximiser l'acceptabilité sociale, en particulier de la communauté anglophone, adresser les craintes lors des séances d'information à venir (maintien des activités de culte, préservation du bâtiment, etc.).
5. **Préserver le patrimoine tout en intégrant des aménagements contemporains, conserver les éléments patrimoniaux significatifs tout en intégrant des aménagements modernes respectueux de l'édifice, adaptés aux besoins actuels en matière de polyvalence, d'accessibilité, de confort et de qualité esthétique.**

Aménagement extérieur

Lien entre la santé et l'aménagement extérieur

L'aménagement extérieur est une occasion de favoriser les interactions sociales, d'améliorer le sentiment de sécurité, de créer des lieux de détente et de loisirs pour la population ainsi que de lutter contre les îlots de chaleur. Par ailleurs, l'aménagement d'accès inclusifs et diversifiés au site assurera la sécurité des usagères et usagers et une accessibilité universelle des lieux.

État actuel

Accès au site

Actuellement, l'entrée dans l'église se fait par l'avant ou par la sacristie. (Figures 12 et 13). L'avant est muni d'une rampe d'accès. Les résidentes et résidents de la RPA des Bâtisseurs mentionnent, lors d'un groupe de discussion, que le seuil de porte est haut pour entrer dans le bâtiment. L'entrée par la sacristie est réputée comme étant glissante en hiver. Un cheminement piéton est prévu de la rue avec un escalier qui donne sur le stationnement (Figure 14). Cet escalier est muni d'une seule main courante, qui est crochue, et des marches abruptes dont la surface est inégale. Par ailleurs, l'escalier n'est pas toujours déneigé l'hiver selon les résidentes et résidents de la RPA des Bâtisseurs. Ces aspects le rendent peu sécuritaire à emprunter.

Figure 12

Entrée principale de Place Saint-Laurent



Figure 13

Entrée secondaire Place Saint-Laurent
(accès sacristie)



Figure 14

Rampe d'accès de la rue pour entrer vers le stationnement de Place Saint-Laurent



Un grand stationnement doit être traversé pour accéder au bâtiment. Les entrées charretières sont larges et il n'y a pas de marquage pour les cases (Figure 15). Deux entrées de stationnement existent, sans signalisation particulière (Figure 16).

Figure 15

Stationnement de Place Saint-Laurent



Le stationnement est aussi utilisé comme débarcadère pour le transport collectif et scolaire, bien qu'aucun espace délimité dans le stationnement ne soit prévu à cet effet. (Figure 17)

Figure 17

Débarcadère pour le transport collectif et scolaire



Figure 16

Autre accès au stationnement et au cimetière



Il existe un chemin de gravier entre le CAB et l'église, qui est parfois utilisé par des usagers et usagers comme raccourci (Figure 18). Selon un organisme consulté, la piétonisation de ce passage le sécuriserait tout en offrant un accès plus direct à la Place Saint-Laurent.

Figure 18

Passage carrossable entre l'église et le CAB



Dans le sondage électronique, l'accessibilité au site selon différents modes de transport est questionnée. Les personnes répondantes semblent indiquer en majorité que le site est somme toute accessible, selon tous les modes de transport. (Données non affichées). Les répondantes et répondants sont plus nombreuses et nombreux à trouver le site pas du tout accessible, peu accessible ou moyennement accessible dans les modes de transport alternatifs à la voiture (marche, vélo, transport collectif). Dans les commentaires sur l'accessibilité, les personnes répondantes font allusion au manque de places de stationnement lors des événements.

Aménagement des rues vers le site

Place Saint-Laurent a façade sur la rue du Carillon. La rue de l'Église permet d'y accéder. L'aménagement de ces deux rues sera analysé au regard de la mobilité vers le site de l'église. À noter que seule la rue du Carillon appartient à la municipalité, la rue de l'Église étant sous juridiction du MTMD. Cette rue a des débits journaliers moyens annuels de 1430 et un camionnage de 6,8 % selon les données du MTMD. Selon les données du MTMD, le cheminement cyclable est jugé convivial.

Dans le sondage électronique, les répondantes et les répondants mentionnent que les deux actions à privilégier pour sécuriser le secteur seraient :

- Ajouter des infrastructures piétonnes et cyclables (44 occurrences dans le sondage francophone, 11 occurrences dans le sondage anglophone).
- Sécuriser l'intersection (31 occurrences dans le sondage francophone, 4 occurrences dans le sondage anglophone).

Lors de la marche exploratoire sur le terrain, des enjeux ont été observés. Ils sont résumés dans le tableau ci-dessous avec des pistes de solution.

Tableau 5

Tableau résumé des enjeux et pistes de solution pour la sécurité des rues avoisinant la Place Saint-Laurent

Rue	Objet	Enjeux	Pistes de solution
Église	Intersection rue du Carillon 	• Faible visibilité • Géométrie atypique, 5 branches, plusieurs points de conflits potentiels • Large intersection sans marquage au sol	• Resserrer et délimiter l'intersection avec du marquage au sol • Ajouter des bandes piétonnes blanches
Église	Trottoir 	• 1,5 m dégradé d'un seul côté de la rue (sud) • Discontinuités (l'intersection de la rue des Buissons, devant l'épicerie Bujold ainsi qu'une partie de l'intersection avec la rue Hôtel-de-Ville)	• Lors de la réfection éventuelle du trottoir, prévoir une surface plane et continue, de largeur supérieure (viser 1,8 m ou plus) et éviter les discontinuités
Église	Traverses 	• Aucun lieu de traverse dédié • Pas de passage piéton contrôlé à l'intersection Riverside/de l'Église malgré le cheminement piéton dicté par les trottoirs présents respectivement sur ces deux rues	• La topographie et les critères du MTMD¹ complexifient l'ajout possible d'un passage piéton non contrôlé • Faire une résolution pour l'étude d'ajout d'un passage piétonnier sur la rue
Église	Cheminement cyclable 	• Aucun aménagement • Accotement large, mais dégradé	• Évaluer en collaboration avec le MTMD la possibilité d'ajouter du marquage pour une bande cyclable
Carillon	Stationnement 	• Entrées charretières larges, non délimitées • Deux entrées au stationnement de l'église	• Contrôler les accès au stationnement et le sens de circulation

¹ Le passage doit être « visible à une distance égale ou supérieure à 85 m, pour une vitesse affichée de 50 km/h ». Des critères minimaux de débit piétonnier et automobile doivent aussi être respectés (300 véhicules) sur une route comprenant deux voies de circulation de 3,5 m, la norme minimale requise pour l'installation d'une traverse piétonne est de plus de 50 piétons/heure qui traversent les voies. Si le débit automobile requis est atteint, le débit piétonnier apparaît toutefois peu probable, au regard de la faible population de Matapédia.

Espaces publics

Des parcs et espaces publics sont adjacents au stationnement de Place Saint-Laurent. Des aménagements paysagers sont présents ainsi que du mobilier, tels que des tables à pique-nique, des bancs et des poubelles (Figures 19 et 20). Ces parcs et espaces ne sont pas éclairés directement, mais reçoivent de l'éclairage indirect des lampadaires de la rue de l'Église ainsi que du bâtiment de l'église.

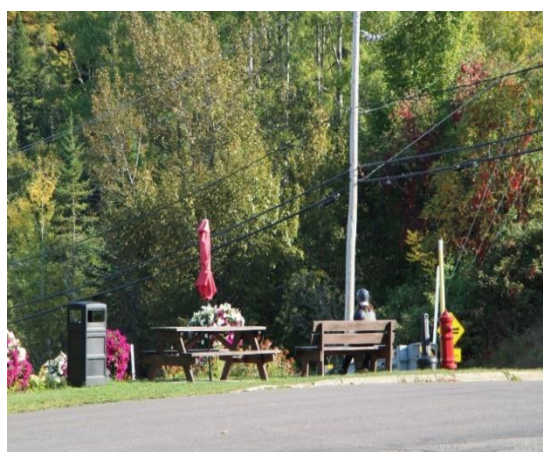
Figure 19

Parc Paul-Leblanc



Figure 20

Parc vis-à-vis Place Saint-Laurent



Selon l'organisme communautaire voisin, ces espaces publics semblent peu fréquentés. Lors de la marche exploratoire en été, une fréquentation des lieux a été observée. Il n'y a pas de données à notre connaissance sur la fréquentation. Lorsque questionnée sur la satisfaction à l'égard de l'aménagement extérieur, la population est en majorité (75 %) satisfaite ou très satisfaite. Les commentaires concernent la réfection du pavage, l'ajout de mobilier et l'entretien des arbres. Il est aussi mentionné que l'agrandissement de l'espace public extérieur devant l'église, avec des bancs et de la verdure pourrait embellir les lieux. Lors des consultations des élèves du secondaire, ils ont été questionnés sur leurs souhaits des aménagements.

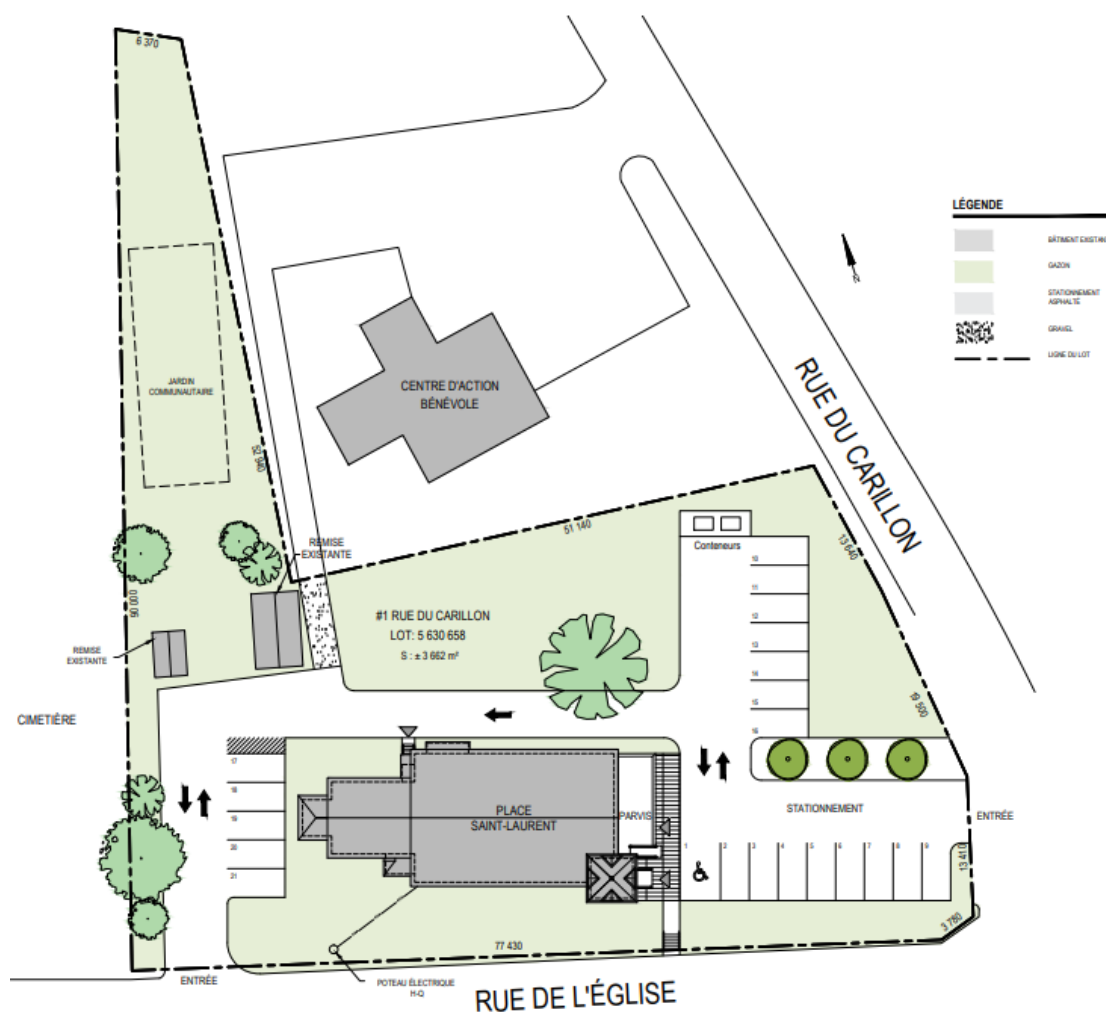
Les aménagements pour l'extérieur souhaités sont multiples et ont trait aux activités sportives et de loisirs principalement. Notamment, les élèves mentionnent l'idée de terrains sportifs, d'un parc avec bancs colorés et des lieux pour marcher, faire du vélo, de la planche à roulettes et des modules de jeux. Des services alimentaires sont aussi souhaités comme une cantine, des kiosques à hot-dogs ou limonade.

Proposition aménagement extérieur

Dans la version préliminaire des plans de requalification, un aménagement extérieur est proposé (Figure 21).

Figure 21

Proposition de réaménagement extérieur – Pierre Bourdages, architecte



Les architectes proposent que l'accès principal soit à partir de la rue du Carillon du côté est. Une allée centrale donne accès au stationnement aménagé du côté sud pour neuf cases dont une réservée aux personnes à mobilité réduite. Une deuxième zone de stationnement est aménagée du côté nord pour sept cases. Une zone végétale vient accentuer la perspective vers l'entrée de l'église et agrémenter l'espace extérieur. Cet ajout permet indirectement de réduire les entrées charretières du stationnement. Cette zone pourrait être utilisée pour l'exposition d'une œuvre d'art intégrée à l'architecture. Une zone de stationnement est aussi aménagée à l'arrière du bâtiment (cinq cases) qui sert principalement à la livraison. Un parvis en pavé est aménagé à l'entrée du bâtiment.

Effets de la proposition

Qualité de l'environnement (îlot de chaleur, attractivité de l'espace public)

L'ajout de végétaux et la réduction d'une partie de la superficie asphaltée contribueront à réduire l'îlot de chaleur que représente le stationnement de la Place Saint-Laurent. (Voir Figure 22)

Figure 22

Présence d'îlot de chaleur sur le site de Place Saint-Laurent, Géoportail de santé publique du Québec, Variations des températures pour les périmètres d'urbanisation des plus petites municipalités 2020-2022



Le type de végétaux n'est pas précisé. Pour maximiser la réduction de l'îlot de chaleur, des arbres à grand déploiement sur une partie importante de la superficie doivent être implantés. Pour pouvoir planter des arbres, on privilégie des bandes de plantation continues que l'on implante entre les rangées de cases de stationnement, comme c'est proposé dans les plans. Ces bandes séparatrices doivent avoir une largeur et un volume suffisants pour garantir la survie et la bonne croissance des arbres et de leur système racinaire. Une bande supplémentaire de végétaux et arbustes pourrait être envisagée du côté de la rue de l'Église. De même, le stationnement est fait de matériaux imperméables qui contribuent à la problématique des surverses avec l'eau de ruissellement qui ne peut s'infiltrer dans les sols. Des matériaux plus perméables et clairs peuvent participer à la gestion de l'eau pluviale et de la neige et diminuer l'effet des îlots de chaleur (5). Il en existe plusieurs types, tels que les pavés alvéolés, les pavés de béton drainants ou des enrobés à base de matière végétale. Lorsque perméables, ces revêtements participent également à la gestion de l'eau pluviale et de la neige. En effet, ils peuvent diminuer la formation de glace, les besoins en sels de déglacage et l'entretien hivernal. Étant donné la problématique pour l'entrée par la sacristie, ce genre de revêtement serait d'intérêt.

La transformation d'une partie de l'asphalte en zone gazonnée avec œuvre d'art est suggérée. Plutôt que de choisir du gazon, il est préférable de combiner plusieurs plantes, particulièrement si elles sont indigènes, afin de créer des ensembles plus résilients, qui demandent moins d'entretien et favorisent la biodiversité (6). De plus, la requalification de cette zone asphaltée pourrait aussi être utilisée de façon plus « active » pour dynamiser l'espace public. Notamment, cet espace pourrait être bonifié en mobilier urbain coloré (tables, bancs, etc.) avec zone ombragée et éclairage adéquat. L'ajout de parvis pavé est pertinent pour dynamiser la devanture de l'église. Cette superficie pourrait être agrandie devant l'entrée de la sacristie, en bannissant la voie de circulation entre les deux stationnements qui n'est somme toute pas nécessaire. Le parvis pourrait être animé avec des activités communautaires et de loisirs (ex. pétanque, activités culturelles, marchés publics, cantine, etc.). L'espace public conçu ainsi de façon invitante, inclusive et dynamique pourrait accueillir des usages variés, formels et informels.

Sécurité et accès au site

L'ajout de bandes séparatrices et la délimitation des cases de stationnement auront comme effet d'améliorer la sécurité des lieux en réduisant les points de conflit potentiels entre les usagères et usagers de la route. Des cases de stationnement seront probablement perdues avec la reconfiguration, ce qui comporte certains avantages discutés ci-dessus. Cependant, puisque l'automobile est le mode de transport principal pour les personnes résidentes de Matapédia-et-les-Plateaux et que peu de modes de transport alternatifs sont disponibles, il faudra prévoir des collaborations avec les commerces et espaces adjacents afin de mutualiser les stationnements disponibles. Du lignage pour du stationnement sur rue, en cas de débordement, pourrait aussi être prévu sur la rue Carillon.

Pour ce qui est de l'accès au site, plusieurs éléments sont à mentionner. Les plans ne proposent aucune modification à l'accès pour les autres modes de transport que l'automobile. Dans l'idéal, un cheminement piéton guidant les usagères et usagers vers l'entrée du bâtiment serait implanté dans le stationnement (7). De même, l'escalier d'accès devrait être reconfiguré ou banni. En effet, vu la population âgée à Matapédia, le risque de chute parmi les gens qui fréquenteront la Place Saint-Laurent est à réduire. Certains éléments devraient améliorer l'accès par l'escalier :

- Retirer la main courante centrale, qui réduit la largeur utile et nuit à la stabilité.
- Installer des mains courantes continues des deux côtés, situées à une hauteur comprise entre 865 et 1070 mm et faciles à saisir.
- Uniformiser les dimensions des marches et maintenir des contremarches fermées, afin de diminuer les risques de trébuchement.
- Ajouter des nez de marche antidérapants et visuellement contrastants (8).

De plus, pour encourager des mobilités alternatives, il serait d'intérêt de prévoir un stationnement à vélo de qualité et une aire réservée au transport collectif. Cette dernière n'apparaît pas dans les plans, alors qu'un débarcadère existe actuellement. Pour que le cheminement piéton et cyclable soit universellement accessible, les surfaces (parvis, revêtement du stationnement, pente d'accès, trottoirs) doivent être planes et lisses, sans obstacles et idéalement continues. Les joints sciés sont en ce sens préférables que les joints à la truelle pour l'accessibilité universelle (9).

Pour sécuriser les déplacements pour tous les usagers et usagères en vue d'un achalandage accru vers la Place Saint-Laurent, des mesures doivent aussi être prises sur les rues adjacentes. D'abord, la Municipalité pourrait formaliser le passage entre le CAB et l'église comme sentier piéton et cycliste et interdire la circulation automobile sur celui-ci. De plus, l'intersection de la rue Carillon et la rue de l'Église a été ciblée par les citoyennes et citoyens, et lors de la marche terrain, comme étant accidentogène par sa configuration et son absence d'aménagements. Plus largement, la rue de l'Église est dépourvue de passages piétons pour traverser et possède un trottoir seulement de l'autre côté de la rue de Place Saint-Laurent. Les traversées sécuritaires de la rue ne sont pas possibles à l'état actuel. Il est donc recommandé de collaborer avec le MTMD pour améliorer la sécurité de l'intersection et des traverses.

En résumé de cette section sur l'aménagement extérieur prévu de la Place Saint-Laurent, le tableau 6 rassemble les effets potentiels du projet sur les déterminants de la santé, tout en soulevant les points à surveiller.

Tableau 6

Effets potentiels sur les déterminants de la santé et points à surveiller

Déterminants de la santé	Effets positifs potentiels	À surveiller
Qualité de l'environnement	• Réduction modérée de l'îlot de chaleur avec reconfiguration du stationnement • Ajout d'un parvis pavé et d'une œuvre d'art qui dynamisent l'espace public	• Types de végétaux et matériaux choisis • Superficie de verdissement • Éclairage et mobilier • Zones ombragées pour l'espace public
Accès au site et sécurité	• Sécurisation du stationnement et des entrées charretières	• Cheminement piéton non universellement accessible (escalier, traverses, etc.) • Offre réduite de modes de transport alternatifs à l'auto • Débarcadère transport collectif et stationnement vélo • Aménagement sécuritaire des rues avoisinantes • Surcharge du stationnement

Recommandations

6. Dans le stationnement

- Privilégier la plantation d'un ensemble d'arbres, d'arbustes et de couvre-sols indigènes afin de favoriser la biodiversité et de réduire l'îlot de chaleur. Les arbres à grand déploiement doivent être priorités pour maximiser l'ombre et améliorer le confort thermique sans toutefois nuire à la visibilité nécessaire à la sécurité routière.
- Envisager d'ajouter une bande de plantation supplémentaire en bordure de rue et dans le stationnement du CAB (collaboration), afin d'augmenter la surface végétalisée et la capacité de rafraîchissement du site.
- Opter pour du revêtement de parvis perméable et pâle afin de réduire l'îlot de la chaleur, la formation de glace et les risques de chute pour les personnes utilisant l'entrée :
 - Pour en assurer l'accessibilité universelle, viser des dalles lisses et sans joints à la truelle.
- Bannir la voie de circulation entre les deux stationnements afin de réduire la superficie asphaltée et optimiser celle dédiée à l'espace public.
- Prévoir une mutualisation des stationnements à Matapédia au moyen d'ententes avec les organismes et commerces (CAB, camping, Petit Chamonix) et/ou du stationnement sur la rue Carillon advenant un débordement.

7. Bonifier l'attractivité de l'espace public entourant le site de Place Saint-Laurent

- Utiliser la réduction de l'espace de stationnement et le parvis proposés pour aménager un espace polyvalent pouvant servir à l'animation ponctuelle d'activités compatibles à la mission de Place Saint-Laurent (marchés « *food truck* », activités de loisirs, etc.) :
 - Bannir la voie de circulation entre les deux stationnements pour étendre le parvis pavé devant la sacristie et le transformer en espace public.
- Bonifier l'éclairage et le mobilier de l'espace public adjacent à l'église pour favoriser son achalandage et le sentiment de sécurité des personnes.
- Développer un circuit utilitaire et touristique piéton/cyclable reliant le Petit Chamonix, Place Saint-Laurent et le Parc Adams.

8. Encourager et sécuriser les modes de déplacement alternatifs à la voiture en direction de Place Saint-Laurent

- Collaborer avec le MTMD pour améliorer la sécurité de la rue de l'Église.
- Formaliser le passage entre le CAB et l'église comme sentier piéton et cycliste et l'interdire à la circulation automobile.
- Ajouter un stationnement à vélo et veiller à prévoir un débarcadère sécurisé pour le transport collectif (collaboration avec la RÉGIM).
- Revoir le cheminement piéton vers l'église pour qu'il soit universellement accessible (escalier et cheminement piéton dans le stationnement).

Conclusion

L'EIS met en lumière le potentiel structurant du projet de requalification de Place Saint-Laurent pour la santé et le bien-être de la population de Matapédia. En contexte de dévitalisation économique et de vieillissement de la population, la transformation de ce lieu en un espace multifonctionnel est une occasion de renforcer l'accès aux services, de soutenir l'inclusion sociale et de consolider le sentiment d'appartenance à l'échelle locale et régionale. Plusieurs retombées positives anticipées dépendront fortement des modalités de mise en œuvre du projet, notamment de la gouvernance, de la programmation réelle des activités, des conditions d'accès aux espaces et de la capacité à assurer une appropriation inclusive du lieu par l'ensemble de la communauté. Les aménagements extérieurs proposés offrent également des gains potentiels en matière de sécurité et de qualité de l'environnement, à condition d'être bonifiés par des interventions cohérentes en mobilité et en verdissement et en dynamisation de l'espace public. En intégrant les recommandations proposées, Place Saint-Laurent pourra devenir un lieu de rassemblement inclusif et accessible, soutenant les déterminants de la santé et répondant durablement aux besoins de la population de Matapédia.

Références

1. Rapport mondial sur l'âgisme : résumé d'orientation. 1st ed. Geneva: World Health Organization; 2021. 1 p.
2. Requalification et patrimoine bâti : le défi des lieux de culte | Table ronde | Héritage Montréal [Internet]. 2025 [cité 29 janv 2026]. Disponible sur : <https://www.youtube.com/watch?v=9JTqJKTLXZg>
3. Marianne Lemieux-Aird. Étapes types d'un projet collectif de requalification d'églises [Internet]. Entremise; 2023 [cité 10 oct 2024]. Rapport No. Disponible sur : https://assets-global.website-files.com/5f4d6c9b9699cd9a648f79c8/663a7fd17e799ef609124cad_E%CC%81tapes%20requalification%20e%CC%81glises_inte%CC%81ractiv.pdf
4. Cyrine Bouajila, Marianne Lemieux-Aird. Portraits sensibles : Églises requalifiées en projets collectifs au Québec [Internet]. Entremise; sept 2025 [cité 24 févr 2026]. Rapport No. Disponible sur : https://drive.google.com/file/d/1RwkXBZ-hs0ThBG6bIR4XT3sQoTeXXc0Z/view?usp=drive_link&usp=embed_facebook
5. Conseil régional de l'environnement et du développement durable de l'Outaouais, Conseil régional environnement Montréal. Guide de mise en oeuvre d'un stationnement écoresponsable : pratiques d'aménagement et réglementations municipales des aires de stationnement en surface au Québec [Internet]. 2019 [cité 8 janv 2026]. Disponible sur: https://static1.squarespace.com/static/56460876e4b040eb3150fb1c/t/5d9ce08ebd3f6f527602bf52/1570562197345/GuideStationnement%C3%89coresponsable_web.pdf
6. Beaudoin M, Levasseur MÈ, Institut national de santé publique du Québec, Direction de la santé environnementale et de la toxicologie. Verdir les villes pour la santé de la population : revue de la littérature. Montréal; 2017.
7. Direction de santé publique de la Montérégie. Fiche intervention - Aires de stationnement responsables [Internet]. Longueuil: Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Centre; janv 2024 [cité 14 janv 2026]. (Répertoire de fiches pour des communautés saines et durables). Rapport No. Disponible sur : <https://extranet.santemonteregie.qc.ca/app/uploads/2024/02/fiche-interv-aires-de-stationnement-responsables.pdf>
8. Ville de Québec, Institut de réadaptation en déficience physique de Québec. Guide pratique d'accessibilité universelle. Fiche 9 : Escaliers intérieurs et extérieurs [Internet]. 2010. Disponible sur : https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/accessibilite/docs/acces_Fiche9.pdf
9. Ville de Québec, Institut de réadaptation en déficience physique de Québec. Guide pratique d'accessibilité universelle. Fiche 11 : Trottoirs et liens piétonniers [Internet]. 2010 [cité 24 févr 2026]. Disponible sur : https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/accessibilite/docs/acces_fiche11.pdf

Annexe 1

Description du profil des répondantes et répondants au sondage et réponses

Version française

Nombre		86
Municipalités habitées (%)	Matapédia (51 %) Saint-Alexis-de-Matapédia (10 %) Saint-André-de-Restigouche (4 %) Saint-François-D'Assise (15 %) L'Ascension-de-Patapédia (9 %) Hors Matapédia-et-les-Plateaux (9 %)	
Genre (%)	Femmes (65 %) Hommes (30 %) Non binaires (3 %) Je préfère ne pas répondre (3 %)	
L'âge (%)	13-17 ans (0 %) 18-34 ans (15 %) 35-49 ans (30 %) 50-64 ans (37 %) 65-79 ans (14 %) 80 ans et plus (3 %) Je préfère ne pas répondre (1 %)	
Plus haut niveau de scolarité atteint (%)	Aucun (3 %) Diplôme d'études secondaires ou professionnelles (34 %) Diplôme d'études collégiales (35 %) Diplôme universitaire (28%) Je préfère ne pas répondre (0 %) Autres (0 %)	
Situations particulières (nombre)	Parents d'enfants en âge préscolaire et scolaire (22) Personnes issues de l'immigration (5) Personnes anglophones (0) Personnes à mobilité réduite (1) Personnes en situation de handicap (1) Personnes travaillant à Matapédia (30)	

Version anglaise

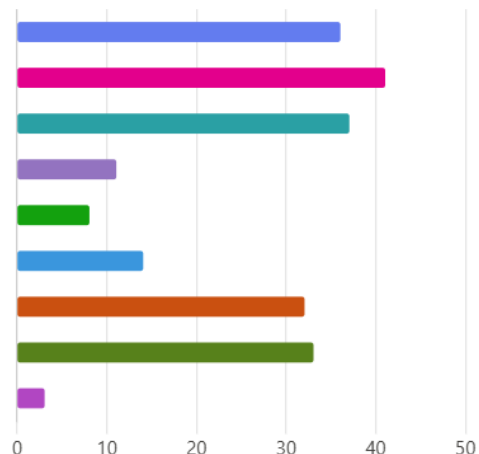
Un plus faible échantillon de répondantes et répondants anglophones a été recueilli par rapport à celui francophone. Il s'agit d'un échantillon âgé, majoritairement féminin, habitant à Matapédia.

Nombre	17
Municipalités habitées (%)	Matapédia (71 %) Saint-Alexis-de-Matapédia (0 %) Saint-André-de-Restigouche (12 %) Saint-François-D'Assise (0 %) L'Ascension-de-Matapédia (0 %) Hors Matapédia-et-les-Plateaux (18 %)
Genre (%)	Femmes (71 %) Hommes (29 %) Non binaires (0 %) Je préfère ne pas répondre (0%)
L'âge (%)	13-17 ans (0 %) 18-34 ans (0 %) 35-49 ans (18 %) 50-64 ans (18 %) 65-79 ans (29 %) 80 ans et plus (24 %) Je préfère ne pas répondre (12 %)
Plus haut niveau de scolarité atteint (%)	Aucun (6 %) Diplôme d'études secondaires ou professionnelles (53 %) Diplôme d'études collégiales (24 %) Diplôme universitaire (12%) Je préfère ne pas répondre (0 %) Autres (6 %)
Situations particulières (nombre)	Parents d'enfants en âge préscolaire et scolaire (3) Personnes issues de l'immigration (0) Personnes anglophones (10) Personnes à mobilité réduite (0) Personnes en situation de handicap (3) Personnes travaillant à Matapédia (6)

Réponses au sondage en ligne

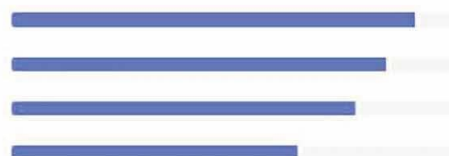
8. Quels sont les **services** les plus importants à bonifier ou développer pour la Municipalité de Matapédia ? Sélectionner les 3 plus importants.

● Services de loisirs et de sports	36
● Services communautaires	41
● Services culturels	37
● Services de transport	11
● Services scolaires	8
● Services agroalimentaires	14
● Logements	32
● Services de santé	33
● Autre	3



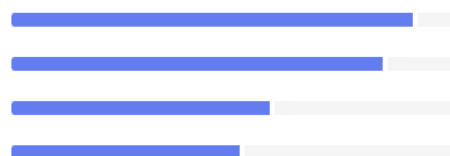
10. Parmi ces **usages** possibles de Place Saint-Laurent, lesquels vous semblent les plus utiles pour la communauté ? Classez du plus au moins utile.

- 1 Activités communautaires (bibliothèque, ateliers éducatifs, jardins communautaires etc.)
- 2 Activités de loisirs et sportives (pétanque, jeux de société, yoga, danse, etc.)
- 3 Activités culturelles et artistiques (projections de films, spectacles, expositions, etc.)
- 4 Activités commerciales et agroalimentaires (café, restaurant, boutique, bureaux, marché public, etc.)



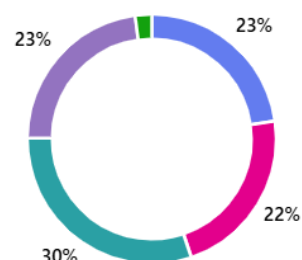
10. Which of the following potential uses of Place Saint-Laurent do you find most useful for the community? Rank from most to least useful.

- 1 Community activities (e.g., library, educational workshops, community gardens)
- 2 Recreational and sports activities (e.g., petanque, board games, yoga, dance)
- 3 Cultural and artistic activities (e.g., movie screenings, shows, exhibitions)
- 4 Commercial and agri-food activities (e.g., café, restaurant, boutique, offices, public market)



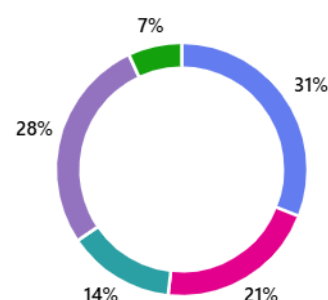
11. Parmi ces **activités** possibles de Place Saint-Laurent, auxquelles auriez-vous envie de participer? Cochez toutes celles qui s'appliquent.

● Activités de loisirs et sportives (pétanque, jeux de société, yoga, danse, etc.)	42
● Activités communautaires (bibliothèque, ateliers éducatifs, jardins communautaires etc.)	41
● Activités culturelles et artistiques (projections de films, spectacles, expositions, etc.)	56
● Activités commerciales et agroalimentaires (café, restaurant, boutique, bureaux, marché public, etc.)	42
● Autre	4



11. Which of these activities would you personally like to participate in? (Check all that apply)

● Recreational and sports activities (e.g., petanque, board games, yoga, dance)	9
● Community activities (e.g., library, educational workshops, community gardens)	6
● Cultural and artistic activities (e.g., movie screenings, shows, exhibitions)	4
● Commercial and agri-food activities (e.g., café, restaurant, boutique, offices, public market)	8
● Autre	2



Limites

Les données qui proviennent du sondage peuvent ne pas refléter le portrait de la population générale. En effet, les personnes ayant choisi de répondre peuvent présenter des caractéristiques, des besoins et des préoccupations différentes de ceux qui n'ont pas participé, ce qui limite la généralisation à l'ensemble de la population visée.

Également, certaines tranches de la population, comme les personnes plus jeunes et celles âgées de 80 ans et plus ne sont pas ou peu représentées parmi les personnes répondantes au sondage, et ce, même si celui-ci a été distribué dans divers milieux fréquentés par les jeunes, jeunes adultes et les personnes âgées de plus de 80 ans.

